



LES SACS GÉNÉREUX EN PHARMACIE AU PROFIT DE LA RECHERCHE MÉDICALE



BON DE COMMANDE

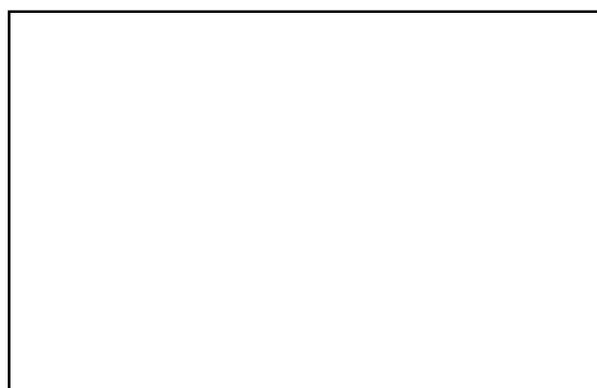
| Réf. Eurodep | Code produit | Désignation produit | Valeur colis TTC € | Nombre de colis |
|--------------|---------------|---------------------------------------------------------------|--------------------|-----------------|
| 0A46305 | 3434030020689 | Sac bretelles MERCI POUR EUX (1 colis de 500 sacs) | 100 | |
| 0A46127 | 3434030020672 | Cabas MERCI POUR EUX (1 colis de 50 cabas) | 75 | |

Franco : 1 colis

En signant ce bon de commande je reconnais avoir pris connaissance des conditions détaillées ci dessous.

Tampon de la pharmacie très lisible
n° téléphone obligatoire

Fait à
le
M. / Mme
Pour la pharmacie
Signature :



Nouveau client (première commande)

Fax : 01 84 25 52 33
adv@mercipoureux.org

Je suis déjà client (réassort)

Fax : 09 72 63 50 44
reassort@mercipoureux.org

Conditions :

- L'officine signataire recevra via Eurodep les produits Merci pour eux qu'elle aura commandés en vue de leur vente à ses clients. Les produits seront proposés à la vente aux prix fixes de : Sac 50 microns : 0,20 euro TTC - Cabas : 1,50 euro TTC.
- Quantité minimum de commande par référence : 1 colis
- Les opérations sont assurées par Galien Care, association loi 1901 placée sous l'autorité d'un Comité de Surveillance Ethique et Financier. Ses comptes sont publics et certifiés par un Commissaire aux Comptes.
- L'officine s'engage à encaisser le prix de vente des produits, dans un compte de tiers de sa comptabilité conformément à la réglementation, au nom et pour le compte de l'association Galien Care. Elle s'oblige à reverser la totalité des encaissements des ventes. L'officine recevra pour chaque livraison une facture qui fera référence aux présentes conditions et lui permettra de justifier du reversement. La facture sera réglable selon les Conditions Générales de Vente Eurodep (60 jours date de facture).
- Première commande : L'officine signataire s'engage à payer la somme de 150 euros HT (180 euros TTC) correspondant aux frais administratifs de mise en place. Cette somme est acquittée une seule et unique fois. Elle sera facturée avec la première livraison de sacs, selon les Conditions Générales de Vente Eurodep (60 jours date de facture).
- Réassort : L'officine aura la possibilité de commander autant de sacs qu'elle le souhaite, selon ses besoins, et sans aucun autre paiement que les reversements des encaissements des ventes de sacs.

